

PROJET SPORTIF

2020-2024



ffgolf®

Année 2023



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

15 rue Gaston Roupnel - 21200 Beaune - Tél. : 03 80 25 09 72

contact@liguegolfbfc.org - <http://www.liguegolfbfc.org>

Table des matières

1. Préambule	4
2. Règlement général à toutes les épreuves jeunes de ligue	5
2.1 Certificat médical	5
2.2 Lutte contre le dopage	5
2.3 Interdiction de fumer	5
2.4 Cadet	5
2.5 Accompagnateurs	6
2.6 Chariot Électrique	6
2.7 Appareil De Mesure De Distance	6
2.8 Abandon Et Disqualification	6
2.9 Forfaits (Scratches)	7
2.10 Recording	7
2.11 Comportement et Étiquette (Règle 1.2)	7
2.12 Utilisation du téléphone portable.....	7
3. Nos Objectifs	8
3.1 Les objectifs généraux.....	8
3.2 Les objectifs sportifs	8
4. Nos missions	8
5. L'Organisation de l'Equipe Technique Régionale (ETR)	9
5.1 Les coachs	9
5.1.1 Conseillère Technique Fédéral de Ligue (CTF)	9
5.1.2 Pros référents Groupe Ligue U10.....	9
5.1.3 Pros référents Groupe Interligues U12	9
5.1.4 Pros référent Elite/Coaching U12 - U14.....	9
5.2 Les délégués à la commission Jeunes	9
6. Projet sportif U10 : Détection	11
6.1 Objectif.....	11
6.2 Les critères	11
6.3 Les modalités	11
7. Projet sportif U12 : Interligues	12
7.1 Effectif 2023	12
7.2 Rôle des coachs.....	12
7.3 Rôle du pro du joueur	13
7.4 Rôle du parent.....	13
7.5 Programme de préparation aux Interligues.....	13
7.6 Objectif de Performance :	13
7.7 Mode de sélection :	13
7.8 Date de sélection des équipiers	14
8. Projet sportif U12 : Coaching en Grand Prix	14
9. Projet Sportif Groupe Ligue et Groupe partenaire U12-Benjamin.e.s-Minimes	14

9.1	Objectif.....	14
9.2	Modalités de sélection.....	14
9.2.1	Pour les jeunes du groupe Ligue.....	14
9.2.2	Pour les jeunes du Groupe Partenaire.....	15
9.3	Composition des groupes	15
9.3.1	Groupe Ligue	16
9.3.2	Groupe Partenaire	16
10.	Compétitions Jeunes	17
10.1	Gérées par la Ligue.....	17
10.1.1	LES MIR U12 – Benjamin.e.s et Championnat Régional U12 – Benjamin.e.s	17
10.1.2	Championnat Régional Minimes.....	17
10.1.3	LE FIR U12-Benjamins	17
10.1.4	Finale Régionale Du Challenge Des Ecoles De Golf.....	17
10.2	Gérées par la FFG.....	17
10.2.1	Championnat de France U12-Benjamins	17
10.2.2	Championnat de France Minimes Filles et Garçons - Cadets - Cadettes	17
10.2.3	Interligues U12.....	17
10.3	La communication des résultats	18
11.	Les aides de la Ligue	18
11.1	Principes généraux.....	18
11.1.1	Pour le joueur.....	18
11.1.2	Pour la Ligue.....	19
11.2	Conditions d’attribution.....	19
11.2.1	Pour le groupe Ligue	19
11.2.2	Pour le groupe partenaire.....	19
11.3	Conditions de versement	20
11.4	Détails des aides.....	20
11.4.1	Aide à la Formation au Haut Niveau pour les groupes Ligue et Partenaire.....	20
11.4.2	Aide aux tournois pour le Groupe Ligue et Partenaire (cf : tableau).....	20
11.4.3	Aide au coaching pour le groupe Ligue et Partenaire.....	21
11.4.4	Aide à la formation pour le Groupe Ligue.....	22
11.4.5	Aide Forfaitaire pour les autres joueur.euse.s de la Ligue	22
12.	Autres dispositifs	22
12.1	Incentive Challenge des EDG en club.....	22
12.2	Allocations aux clubs – Résultats sportifs significatifs	22

1. Préambule

La Ligue de golf de BFC gère l'organisation de la vie sportive fédérale dans notre vaste région.

Elle s'attache à appliquer la politique sportive préconisée par la FFG. C'est ainsi qu'en relation avec tous les membres de la commission Jeunes, elle a défini et mis en place le projet sportif pour l'année **2023**.

L'objectif de ce document est de vous présenter les différentes actions menées par la ligue dans le domaine sportif auprès des jeunes de notre région tout au long de l'année.

Dans un souci de fluidité de lecture, nous avons choisi d'employer le terme générique « golfeur ». Celui-ci désigne aussi bien le joueur garçon que la joueuse fille. Cependant, en cas de besoin (spécificité d'une compétition), le terme joueur sera genré.

Excellente année golfique à tous !



2. Règlement général à toutes les épreuves jeunes de ligue

Le détail du règlement figure dans le Vade-mecum de la FFG 2023 (4-4 et 1.2.2 § 3 à 11)

2.1 Certificat médical

Dans le cadre d'une réforme d'importance qui entrera totalement en vigueur au cours du 1er trimestre 2023, nous vous informons que :

- le Certificat Médical ne concernera plus que les joueurs qui participeront à des épreuves nécessitant le droit de jeu fédéral qu'ils soient majeurs ou mineurs.
- S'agissant du questionnaire de santé, il sera obligatoire pour les catégories suivantes :
 - Les joueurs jouant des compétitions comptant pour l'index mais ne nécessitant pas de droit de jeu fédéral (compétitions de club, parties certifiées WHS, ...)
 - Les mineurs (À l'exception de ceux participant à une épreuve nécessitant le droit de jeu fédéral).

2.2 Lutte contre le dopage

Chaque joueur inscrit à une épreuve fédérale ou de Ligue peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur et son équipe pourront être sanctionnés conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFG.

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

2.3 Interdiction de fumer

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils **de fumer** (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking lors de toute compétition ouverte aux jeunes.

Toute infraction sera assimilée à une infraction au Code de comportement. Le Comité se prononcera sur une possible sanction.

2.4 Cadet

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U21), **les cadets ne sont pas autorisés.**
Exception : Pour les Internationaux de France U21 Filles (Trophée ESMOND et Claude Roger CARTIER, Coupe VILMORIN), les Internationaux de France U18 Garçons (Trophée Michel CARLHIAN et Trophée Pierre MASSIE) et les divisions / promotions U16 Filles et Garçons seuls les équipiers ou les compétiteurs sont autorisés à caddeyer.

Pénalité encourue en Stroke Play et Match Play : pénalité générale pour chaque trou au cours duquel une infraction s'est produite. Si l'infraction se produit entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

2.5 Accompagnateurs

Pendant le déroulement des compétitions Jeunes, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils qu'ils soient visuels ou auditifs.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

2.6 Chariot Électrique

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U21), les chariots électriques ne sont pas autorisés. Les pénalités applicables sont identiques à celles concernant les cadets.

2.7 Appareil De Mesure De Distance

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U21), pendant un tour, un joueur ne doit pas obtenir d'information de distance provenant d'un dispositif électronique de mesure de distance.

Les appareils de mesure de distance sont cependant autorisés lors des journées de reconnaissance.

Pénalité encourue en Stroke Play et Match Play : le joueur encourt la pénalité générale lors du constat de la 1^{ère} infraction et la disqualification lors du deuxième constat.

2.8 Abandon Et Disqualification

Si un joueur interrompt le jeu et que le Comité considère sa raison valable, il n'y a pas de pénalité, sinon le joueur est disqualifié.

Tout abandon pour motif médical non évident entraînera la disqualification du joueur qui devra présenter a posteriori au Comité de l'épreuve un certificat médical pour changer son statut de « disqualifié » en « abandon justifié ».

Pendant le déroulement d'un tour, si le Comité est amené à disqualifier un joueur, le joueur pourra soit arrêter, soit terminer le tour en cours, sauf décision du Comité demandant au joueur de quitter immédiatement le parcours.

Le Comité n'autorisera pas un joueur à prendre le départ d'un tour si sa disqualification a été prononcée au préalable.

2.9 Forfaits (Scratches)

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Dans cette hypothèse, les droits d'engagement sont remboursés.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix Jeunes suivants.

Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix Jeunes doit être refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues. Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le Comité d'épreuve des Grands Prix Jeunes suivants des refus à notifier.

2.10 Recording

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

- Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec les autres joueurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte.
- Les joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée et éventuellement enregistrée sur ordinateur. La carte sera considérée comme rendue lorsque le joueur aura quitté la zone de recording.

2.11 Comportement et Étiquette (Règle 1.2)

Une grave faute de comportement (négligence envers le parcours, écart de langage, écart de comportement, écart vestimentaire) peut entraîner une application directe de la pénalité générale, voire de la disqualification, éventuellement suivie d'une poursuite devant la commission de discipline de la FFG.

2.12 Utilisation du téléphone portable

Le joueur et le cadet sont seulement autorisés à utiliser leur téléphone portable pour joindre le Comité de l'épreuve, consulter tous les documents de l'épreuve et le livescoring.

3. Nos Objectifs

3.1 Les objectifs généraux

- Gérer le soutien au haut niveau dans la ligne du Projet Fédéral 2020-2024
- Soutenir le projet sportif des Écoles de Golf ayant un Projet Sportif Jeune
- Mettre en œuvre avec les clubs et les CD le Challenge des Ecoles de Golf

3.2 Les objectifs sportifs

- Faire progresser chaque jeune sur son « circuit » national et international
- Faire progresser chaque jeune vers un niveau Pôle Performance
- Se classer à la 8^e ou 9^e place lors des Interligues
- Se classer dans les 10 premières Ligues au Challenge National des EDG

4. Nos missions

- Co gérer les projets sportifs 2023 des joueurs et joueuses cibles du Groupe Ligue
- Amener aux jeunes joueurs animés d'un projet sportif à long terme la connaissance et l'exigence du Haut Niveau
- Animer les compétitions U16 pour conduire les jeunes dans la filière Découverte -> progrès -> performance

5. L'Organisation de l'Equipe Technique Régionale (ETR)

C'est une équipe complète et dynamique :

- Coordonnée par la Conseillère Technique Fédérale de Ligue (CTF), Emmanuelle Gerhart.
- Composée de professionnels diplômés, de bénévoles, et des délégués de la commission Jeunes.

5.1 Les coaches

5.1.1 Conseillère Technique Fédéral de Ligue (CTF)

Emmanuelle **GERHART**

06 11 67 01 97 - emmanuelle.gerhart@gmail.com

5.1.2 Pros référents Groupe Ligue U10

- Quentin **LETONDEUR** (Golf de Pontarlier)
06 15 16 03 29 – quentin.letondeur@gmail.com
- Simon **FERNOUX** (Golf de Mâcon la Salle)
06 81 95 75 87- simon@horslimitesgolf.com

5.1.3 Pros référents Groupe Interligues U12

- Mervin **ROCCHI** (Golf de Prunevelle)
06 85 56 78 16 – mervinrocchi@gmail.com
- Emmanuelle **GERHART**

5.1.4 Pros référent Elite/Coaching U12 - U14

- Emmanuelle **GERHART**
- Joël **VEZIN** - (golf Prunevelle)
06 88 68 90 30 - j.vezin@wanadoo.fr
- Maxence **FAYARD** (golf Val de Sorne)
06 70 63 09 57 - maxence-fayard@orange.fr

5.2 Les délégués à la commission Jeunes

- Pour les élus:
 - Wilfrid **BOIREAU**
06 85 68 08 71 – boireauwilfrid@gmail.com
 - Anna **ROSIER**
06 31 28 91 69 – anna.rosier@free.fr
- Pour les bénévoles: Jean-Philippe **MOSSE**
06 07 72 29 03 – jeanphilippe.mosse@wanadoo.fr



Emmanuelle GERHART



Anna ROSIER



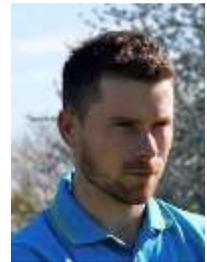
Wilfrid BOIREAU



Jean-Philippe MOSSÉ



Simon FERNOUX



Mervin ROCCHI



Quentin LETONDEUR



Joël VEZIN



Maxence FAYARD

6. Projet sportif U10 : Détection



6.1 Objectif

- Présenter aux familles la filière fédérale, la Ligue et la construction d'un projet de haut niveau à long terme
- Détecter les meilleurs potentiels U10 en se basant sur des critères définis

6.2 Les critères

- Avoir au moins 1 an de golf
- Être détenteur d'un drapeau jaune minimum ou classement
- Jouer des coups réguliers
- Connaître la sécurité ainsi que l'étiquette
- Montrer sa motivation en dehors des cours de l'école de golf (entraînements supplémentaires, cours individuels, stages du club etc...)
- Savoir se gérer un minimum sur le parcours (sac, compter les coups...)

6.3 Les modalités

Deux groupes de garçons et de filles seront regroupés 2 fois chacun (en 2 zones différentes = 1 en Bourgogne et 1 en Franche Comté).

Un match rencontre entre les 2 zones sera organisé en juillet.

La convocation pour le 2^{ème} regroupement et le match entre les deux groupes ne sera adressée qu'aux enfants s'engageant avec leur famille à organiser un planning de jeu basé sur « l'endurance » et l'apprentissage de la compétition :

- Faire au moins 2 compétitions de 2 jours consécutifs dans l'année
- Faire au moins 6 tours de compétition dans l'année
- Participer à au moins un stage avec le pro de son club

7. Projet sportif U12 : Interligues



Gruppe U12 2022

7.1 Effectif 2023

10 jeunes (dont 4 filles au minimum)

7.2 Rôle des coaches

- Animer la préparation du Tournoi et coacher le Tournoi en octobre 2023
- Donner les directives nécessaires aux enfants et à leur coach pour atteindre le niveau de scoring requis lors des Interligues.
- Définir le mode de sélection de l'équipe 2023
- Détecter les meilleurs éléments U10 pouvant intégrer le stage préparatoire d'août et éventuellement les sélectionner au Tournoi d'octobre



7.3 Rôle du pro du joueur

Mettre en place une collaboration avec les coachs de Ligue pour faire progresser les enfants :

- En technique
- En endurance de jeu grâce à un calendrier de tournois comprenant au moins 4 épreuves de 2 jours consécutifs (type Grand Prix Jeune ou compétition de club en Stroke Play) et les épreuves individuelles jeune de Ligue (MIR) auxquelles l'enfant aurait le niveau de participer et/ou un stage de plusieurs jours dans son club.

7.4 Rôle du parent

- Soutenir votre enfant dans son projet en collaboration avec l'équipe qui l'entoure
- Insister sur les valeurs, l'attitude et l'état d'esprit à avoir en toutes circonstances.
- Entretenir avec lui le plaisir de la compétition et du jeu pour le jeu
- Développer son autonomie :
 - En le laissant vivre son jeu en compétition (restez en dehors du jeu, gérez vos propres émotions).
 - En le responsabilisant (préparation du matériel, debriefing avec son coach, stats..)

Le tout avec le sourire car ce n'est QUE du golf et ce ne sont que des enfants.

7.5 Programme de préparation aux Interligues

- 3 stages :
 - du 8 au 10 avril au Val de Sorne
 - 31 août au 2 septembre au Cap d'Agde

7.6 Objectif de Performance :

Se classer à la 8^e ou 9^e place, lors des Interligues qui ont lieu du 24 au 27 octobre 2023 au golf du Cap d'Agde.

7.7 Mode de sélection :

- Avoir participé à tous les regroupements, stages ou match pour lesquels le joueur ou la joueuse a été sélectionné(e) par la Ligue,
- Avoir le matériel nécessaire à une pratique de golf en compétition par tous les temps,
- Avoir joué au moins 4 compétitions de deux jours consécutifs ou une compétition par mois en Stroke Play dans son club, en régional ou en national,
- Participer aux qualifications du Championnat de France des Jeunes U12-Benjamin.e.s, en fonction de son niveau (cf. règlement du Vademecum de Ligue 2023),
- Avoir un suivi individuel technique régulier avec son coach.

7.8 Date de sélection des équipiers

15 Septembre 2023

8. Projet sportif U12 : Coaching en Grand Prix

Cinq à dix joueurs U12 sélectionnés dans le Groupe Ligue ou par leur progression d'index 2022 seront coachés lors des compétitions suivantes :

- GP Jeunes Forêt de Chantilly 11 et 12 mars
- GP Jeunes La Wantzenau 29 et 30 avril
- GP Jeunes du Val de Sorne 13 et 14 Mai
- GP Jeunes Pruneville 9 et 10 septembre
- GP Jeunes U12 National Amiens 7 et 8 Octobre

Cet encadrement a pour but de développer des compétences mentales, de s'approprier et perfectionner les protocoles d'échauffement-récupération, un savoir-faire sur la reconnaissance de parcours ludique et efficace.

9. Projet Sportif Groupe Ligue et Groupe partenaire U12-Benjamin.e.s-Minimes

9.1 Objectif

- Aider le joueur à créer une équipe autour de lui (se staffer) : c'est-à-dire trouver les intervenants en préparations mentale, physique et technique.
- Co-manager le projet de performance : donner des orientations au staff (planification de tournois ou d'entraînements...)
- Aider chaque joueur à organiser son entraînement de manière à ce qu'il lui soit le plus adapté possible (aménagement scolaire, entraînement au club, avec la ligue, en centre d'entraînement, en coaching...).
- Donner un apport de contenus pour progresser grâce à l'intervention de formateurs experts

9.2 Modalités de sélection

9.2.1 Pour les jeunes du groupe Ligue

Ils sont sélectionnés pour un an en tenant compte des critères suivants :

- La moyenne en Stroke Play et/ou Mérite établis sur une courbe de performance fédérale liée à l'âge exact du joueur ou de la joueuse
- Le statut Sportif de Haut Niveau ou Squad FFG ou au minimum avoir un des deux critères
- Le projet sportif à long terme
- Les résultats de l'année précédente
- Les meilleures progressions U12

9.2.2 Pour les jeunes du Groupe Partenaire

Ils sont sélectionnés pour un an en tenant compte des critères suivants :

- Une courbe de performance positive sur l'année précédente (index, moyenne SP, classement en inter région dans sa catégorie d'âge, victoire ou podium en épreuve fédérale)
- Le projet sportif à long terme

La composition des groupes a été établie au 4 novembre 2022 et sera revue au 4 octobre 2023.

Un ranking des courbes de performances sera fait début juillet 2023 pour intégrer si nécessaire de nouveaux golfeurs.

A chacune de ces révisions, la Commission Jeunes et sa CTF pourront écarter les golfeurs dont le comportement et/ou les résultats ne sont pas à la hauteur de l'investissement demandé par la Ligue.

9.3 Composition des groupes

Nom des joueurs sélectionnés pour l'année 2023 :

- En groupe Ligue
- En groupe Partenaire

9.3.1 Groupe Ligue



Sarah CUNEY (M1)
Dijon Bourgogne



Edouard PHILIPPE (M1)
Val de Sorne



Alan CEVIRGEN (B1)
Rougemont



Prune DIGUERHER (U10)
Roncemay



Octavio BAILLY (U10)
Beaune



Amaury LAVOLLEE (P2)
Chalon



Louis LABORIER (P1)
Dijon Bourgogne

9.3.2 Groupe Partenaire



Lana MOISSONNIER (B2)
Val de Sorne



Elisa VICHERAT (B2)
Clairis



Alix LEBRUN (B1)
Clairis



Elouen BOIREAU (B2)
Bournel

10. Compétitions Jeunes

10.1 Gérées par la Ligue

Règlements dans le Vade-mecum Ligue 2023

10.1.1 LES MIR U12 – Benjamin.e.s et Championnat Régional U12 – Benjamin.e.s

- 22-23 Avril golf de Dijon Bourgogne et 17-18 Juin golf de Rougemont
- Épreuves régionales qualificatives pour le Championnat de France Jeunes U12-Benjamin.e.s.
- Championnat Régional délivrant le titre de Champion de région 2023 pour les U12-Benjamin.e.s

10.1.2 Championnat Régional Minimes

- 10-11 Juin golf de Pruneville (pendant le GP adultes)
- Championnat Régional délivrant le titre de Champion de la région 2023 pour les minimes

10.1.3 LE FIR U12-Benjamins

- 1-2 juillet au golf de Faulquemont
- Épreuve interrégionale Bourgogne Franche-Comté / Grand Est qualificative pour le Championnat de France Jeunes U12 - Benjamin garçons et filles.
- Se joue alternativement une année sur deux en BFC et dans le Grand Est.

10.1.4 Finale Régionale Du Challenge Des Ecoles De Golf

- Lundi 28 Août au golf de la Chassagne
- Epreuve régionale concernant toutes les écoles de golf de la région répertoriées par la FFG
- Règlement dans le Vade-mecum Ligue 2023

10.2 Gérées par la FFG

Règlements dans le Vade-mecum FFG 2023 [Règlements - Fédération Française de Golf \(ffgolf.org\)](https://www.ffgolf.org)

10.2.1 Championnat de France U12-Benjamins

Fin Juillet au golf National

10.2.2 Championnat de France Minimes Filles et Garçons - Cadets - Cadettes

- 24 au 27 Octobre cadettes et minimes filles au golf de Belle Dune
- 24 au 27 Octobre cadets et minimes garçons au golf du Gouverneur

10.2.3 Interligues U12

24 au 27 Octobre au golf du Cap d'Agde

10.3 La communication des résultats

Elle sera assurée par la commission communication qui les mettra en ligne sur nos supports digitaux.

Les parents sont invités à envoyer les résultats significatifs : victoire ou top 3 (photo de la remise des prix et feuille des résultats) à l'adresse suivante : contact@liguegolfbfc.org et damien.jaillard@gmail.com

11. Les aides de la Ligue

11.1 Principes généraux

11.1.1 Pour le joueur

Pour pouvoir bénéficier de toute aide ou sélection en équipe de la Ligue, le joueur doit s'engager à :

- Signer la Charte annuelle liant le joueur et la Ligue,
- Répondre favorablement à toute convocation en regroupement préparatoire à un tournoi ou passage de tests physiques ou entretien individuel demandé par la Ligue (sauf restriction de maladie justifiée par certificat médical délivré par un médecin ou engagement sur un tournoi prioritaire),
Aucune compensation ne sera donnée au joueur s'il refuse sa convocation.
- Participer à toute la préparation et le tournoi des Interligues-U12 pour un joueur Groupe Interligues-U12 (sauf restriction de maladie justifiée par certificat médical délivré par un médecin ou engagement sur un tournoi prioritaire),
- Donner son calendrier de tournoi à la Ligue à la date du 15 Février 2023 dernier délai pour les joueurs du Groupe Ligue,
- Donner tout au long de l'année un compte rendu de la masse d'entraînement réelle effectuée,
- Se référencer sur Seegolfstat ou Spider Golf ou autre application pour les joueurs du Groupe Ligue et remplir ses stats à chaque tournoi,
- Porter lorsqu'il est sélectionné(e) en équipe de Ligue le polo de la Ligue chaque jour du tournoi,
- Payer la participation financière demandée sur certains regroupements ou certains tournois,
- Avoir un comportement irréprochable en toute circonstance avec tous les adultes ou coéquipiers et adversaires.

11.1.2 Pour la Ligue

Pendant la période d'appartenance du joueur aux différents groupes de Ligue (Groupe Ligue et Groupe Partenaire), la Ligue de Bourgogne Franche-Comté s'engage à :

- Soutenir son projet sportif :
 - En aidant sa famille et son coach à créer une équipe performante autour de lui et à permettre le meilleur dialogue avec son école de golf et son établissement scolaire,
 - En élaborant un calendrier très cohérent avec sa catégorie et les directives fédérales,
 - En l'informant continuellement sur la politique jeune fédérale
- Le soutenir financièrement selon son niveau, son projet et son groupe
- Le faire bénéficier des aides des clubs à « l'accès au greenfee gratuit »
- Mettre en avant ses résultats sur les supports numériques de la Ligue.

11.2 Conditions d'attribution

Les priorités de la FFG ont évolué depuis deux ans et nous avons fait le choix de distribuer une aide personnalisée selon les recommandations données par la DTN pour l'année 2023.

Seuls les joueurs des Groupes (Ligue et Partenaire) bénéficient d'aide.

11.2.1 Pour le groupe Ligue

Il bénéficie d'aide pour :

- la formation (technique, physique, mentale) en fonction des besoins personnels définis par le joueur, la famille, le coach et la Conseillère Technique Fédérale (CTF).
- les coachings des épreuves U14 (GPJM ou Internationaux) et les coachings de 5 grands prix U12 (1 Hauts de France - 1 Grand Est - 2 BFC - 1 U12 national)
- la formation assurée par des experts de Haut Niveau lors des stages
- la participation financière forfaitaire aux Championnats de France en fonction de la catégorie d'âge et aux internationaux U14 (tournée anglaise)

11.2.2 Pour le groupe partenaire

Il bénéficie d'aide pour :

- les coachings des épreuves U14 (GPJM ou Internationaux) pour les joueurs éligibles
- la participation financière forfaitaire aux Championnats de France en fonction de la catégorie d'âge et aux internationaux U14 (tournée anglaise)
- la formation assurée par des experts de Haut Niveau lors des stages

11.3 Conditions de versement

Les aides seront versées sur justificatif :

- Pour l'aide à la formation : justificatifs des règlements à un préparateur physique ou mental, à un entraîneur, à un spécialiste du matériel
- Pour l'aide au CFJ ou Championnat de France Minime : justificatifs de facture d'hôtel, de restauration...

11.4 Détails des aides

11.4.1 Aide à la Formation au Haut Niveau pour les groupes Ligue et Partenaire

- Pour les deux groupes : 3 regroupements
 - Le 25 et 26 février à Quetigny (pour tous)
 - Le 7 et 8 mai à Faulquemont (pour les U12 et U14)
 - Le 2 et 3 novembre (pour tous) (lieu à préciser)
- Pour le groupe Ligue : passage des Tests DTN en novembre (lieu à préciser)

11.4.2 Aide aux tournois pour le Groupe Ligue et Partenaire (cf : tableau)

Le détail des aides pour chaque joueur leur sera spécifié individuellement.

Championnat de France Jeune U12-Benjamins	60€ par jour pour la reconnaissance et chaque journée jouée
Championnat de France Minime et Cadet Fille et Garçon	60€ par jour pour la reconnaissance et chaque journée jouée
Primes à la Performance Championnats de France	U12-U14 = passage de cut 50€ / tous les matchs 150€ Minime et Cadet fille et garçon = passage de cut 100€
Grand Prix Jeunes U12	Frais de transport pour le tournoi + coaching réalisé par la CTF
Interligue U12	La totalité des frais du Tournoi moins une participation forfaitaire de chaque joueur de 100€
Grand Prix Jeunes Majeurs U14	Frais de transport pour le tournoi + coaching réalisé par la CTF ou Ligue Grand EST
Internationaux U14 Belgique et Chantilly	Frais de transport pour le tournoi + coaching réalisé par la CTF ou Ligue Grand EST
Internationaux U14 Reid et Scottish	Aide forfaitaire de 200€ par joueur par tournoi
Epreuves fédérales - catégorie U16 GPA catégorie 7 ou < U16 international WAGR U18 Ganay-Gaveau	Défraiement du coach du joueur selon un montant individualisé défini par la Ligue et réparti sur deux épreuves au minimum

11.4.3 Aide au coaching pour le groupe Ligue et Partenaire

La Ligue a comme priorité la formation des jeunes et l'observation de leur évolution en tournoi. Des coachings seront organisés :

- 2 coachings encadrés par Emmanuelle Gerhart ou la Ligue Grand Est pour les joueurs du Groupe Ligue et Partenaire ayant le niveau requis pour participer aux épreuves suivantes :
 - GPJMajeur U14 du Golf National 3 et 4 juin
 - GPJMajeur U14 de Cissé Blossac 17 et 18 juin
 - GPJMajeur U14 d'Evian 22 et 23 août

- 2 coachings encadrés par Emmanuelle Gerhart ou Ligue Grand Est pour les joueurs du Groupe Ligue et Partenaire ayant le niveau requis pour participer aux épreuves suivantes :
 - Internationaux U14 de Chantilly du 20 au 22 avril
 - Internationaux U14 de Belgique du 5 au 9 juillet

- 5 coachings encadrés par Emmanuelle Gerhart et un coach référent U12 ou l'assistant de Ligue pour les joueurs du Groupe Ligue ayant le niveau requis pour participer aux épreuves suivantes :
 - GPJ de la Forêt de Chantilly 11/12 mars
 - GPJ du Val de Sorne 13/14 mai
 - GPJ de la Wantzenau 29/30 avril
 - GPJ de Pruneville 9/10 septembre
 - GPJ d'Amiens 7/8 octobre

Seront pris en charge par la Ligue : les frais de transport du tournoi et le coaching assuré par la CTF ou autre coach référent de Ligue ou la Ligue Grand Est.

Ne seront pas pris en charge par la Ligue : les frais d'inscription au tournoi et les autres frais (hôtel, restauration, balles de practice, greenfees etc...) qui seront mutualisés et partagés entre les joueurs.

NB :

- **Les familles ont la responsabilité d'inscrire les enfants à chacun de ces tournois.**
(au minimum 3 semaines avant un GPJ et 1 mois ½ avant un GPJM ou un international)
- **Si un joueur pense avoir le niveau limite pour être sur la liste officielle du tournoi, une Wild Card (invitation) peut être demandée par la CTF. L'inscription du joueur doit être réceptionnée par le club organisateur pour que la demande soit faite.**

11.4.4 Aide à la formation pour le Groupe Ligue

La Ligue donnera une enveloppe financière forfaitaire par objectif prioritaire de formation à chacun des joueurs du Groupe Ligue 2023.

Cette enveloppe servira à la formation technique, mentale ou physique du joueur en accord avec le joueur, la famille, le coach et la CTF (fournir des justificatifs) selon un ou deux objectifs prioritaires définis en début d'année.

11.4.5 Aide Forfaitaire pour les autres joueur.euse.s de la Ligue

Une aide financière forfaitaire sera accordée à tout joueur (ne faisant pas partie des groupes Ligue et Partenaire) se qualifiant pour participer aux Championnats de France U12-Benjamins, Minimes et Cadets.

12. Autres dispositifs

12.1 Incentive Challenge des EDG en club

Afin de dynamiser le nombre de Challenges organisés en club, la Ligue donnera une prime sous forme pécuniaire aux AS ou sociétés commerciales en charge d'une école de golf.

Cette prime ne se substituera pas aux récompenses de la FFG en fin de cycle du Challenge National.

Cette incentive sera versée de la manière suivante :

- 5 EDG récompensées fin mai sur leur nombre de points obtenus avec minimum de 3 animations entre janvier et fin mai 2023.
- 5 EDG récompensées fin août sur leur nombre de points avec un minimum de 3 animations entre juin et fin août 2023.

Le montant de chaque incentive est le suivant :

- 1er : 250 Euros
- 2ème : 150 euros
- 3ème : 125 euros
- 4ème : 125 euros
- 5ème : 100 euros

12.2 Allocations aux clubs – Résultats sportifs significatifs

Les clubs qui auront une équipe engagée en Promotion ou en Division U16 se verront récompensés de la manière suivante :

- Accession de la promo à la division : 600€
- Le maintien en division : 400€
- La montée en division supérieure : 200€
- La montée en 1ère Division : 300€